



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023

Conformément aux articles 176.1 176.2.2 du Code municipal :

- Le rapport financier 2023 sera déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2024 à 19 h
- Le maire fera rapport des faits saillants du rapport financier lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2024 à 19 h
- Le rapport financier sera diffusé sur le site Internet de la municipalité.

Donné au Canton de Hatley, le 9 mai 2024

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Gabriel Demers', is written over the printed name.

Gabriel Demers
Directeur général